L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

FONDEE EN 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LNE., MERCREDI 11 JUILLET, 1917. — Vol. 90. No. 318.

VAPEURS COULÉS

Cinquante et une personnes ont péri--- 380 sont sauvées

Concile de hautes notabilités, présidé par le Kaiser.—L'empereur William demande la démission de deux importants ministres. — Violents duels d'artillerie aux environs de Pékin. — Terrible offensive des Russes en Galicie. — Succès des Anglais. — Funérailles militaires d'un soldat américain.

Paris, 10 juillet. — Le vapeur français, "Calédonia", a été coulé dans la Méditerranée, soit par un submersible ou une mine, le 30 juin. La nouvelle du désastre a été aujourd'hui livrée à la publicité. Des 431 personnes à bord, 380 ont été sauvées, et 51 ont péri. Le "Caledonia" appartenait à la compagnie des Messageries Maritimes. Il jaugeait 4,140 tonnes.

Londres, 10 juillet. — Une dépêche de Copenhague annonce, que tous les passagers des vapeurs norvégiens, "Henrik" et "Lovvagken", coulés par un sous-marin allemand, ont été sauvés.

Le vapeur norvégien "Victoria II", qui se rendait en Amérique, a été coulé par un submersible allemand. Plusieurs marins qui étaient dans un canot ont péri.

Rotterdam, 10 juillet. — Le Kaiser présidait hier, un concile de hautes notabilités, à la résidence du chancelier von Bethmann-Hollweg, dit aujourd'hui une dépêche de Berlin. Tous les ministres impériaux de la Prusse étaient présents. Ce fait est considéré comme très significatif, car un tel concile est invariablement suivi d'un événement politique de la plus haute importance.

Amsterdam, 10 juillet. — On annonce d'Amsterdam, dit le correspondant de l'"Exchange Telegraph Co.," que l'empereur William a décidé de demander au Dr. Karl Helfferich, le vice-chancelier allemand et secrétaire de l'intérieur, et le Dr. Alfred Zimmermann, le secrétaire allemand des affaires étrangères, à démissionner.

Pékin, 10 juillet. — De violents duels d'artillerie continuent aux environs de la capitale. L'armée sous le commandement du général Tsao Kun, gouverneur de Chi Li, est presqu'aux portes de la ville, et avance toujours, et les forces du général Chuan Chi-Kwein, sont à quelques milles au sud-est de la capitale. Des troupes de Kalgan, une province de Chi Li, ont été alignées de façon à couper la retraite du général Chang Hsun, vers le nord-ouest. On s'attend à de désastreux combats.

Des bombes ont encore été jetées sur le palais impérial, par des aviateurs républicains. Les forces républicaines réclament avoir tué plus de 600 impérialistes et blessé un grand nombre de soldats, à la bataille Lang Fang. Une récompense de $100,000 a été offerte pour la capture de Chang Hsun, mort ou vivant. Il se cache à Pékin, et a prié l'empereur de prendre le commandement de l'armée.

Paris, 10 juillet. — Les Russes dans leur terrible offensive en Galicie, continuent de décimer les rangs des Allemands, et ont fait un grand nombre de prisonniers. Les Allemands rallient leurs troupes, en de vains efforts, pour contrecarrer les attaques répétées des forces russes.

Les Allemands ont essayé à plusieurs reprises de briser les lignes françaises au monument Hurtebise, et le Dragon, et ont été contraints de se retirer. Le champ était jonché de cadavres, de soldats de l'ennemi.

L'ennemi continue d'essuyer des défaites, au Moulin Laffaux, Ailles, Corbeny et à Courcy.

Londres, 10 juillet. — Un rapport officiel d'aujourd'hui dit que les anglais gagnent toujours du terrain, aux environs de Wytschaete. Notre raid au sud du canal Ypres-Comines a été couronné de succès. Nous avons fait des prisonniers.

Pétrograd, 10 juillet. — Un rapport officiel annonce que malgré les violentes attaques des forces allemandes à l'est en Galicie, le général Kornilof continue son offensive, et a capturé plusieurs villages, et fait plus de mille prisonniers dans une journée.

Paris, 10 juillet. — Paul J. Osborne, de Montclair, N. J., qui est mort des suites d'une blessure reçue dans le service ambulancier, a été enterré aujourd'hui avec tous les honneurs militaires. Le général A. Baratier a prononcé un discours dans lequel il s'est exprimé ainsi:

"Au nom de la 134me division, je salue le soldat Osborne, qui est venu dès le début de la guerre, afin de nous aider à triompher pour le droit, la liberté et la justice. En sa personne je salue l'armée des Etats-Unis qui se bat à nos côtés. Soldat Osborne, mes pensées se portent vers vos parents qui, de l'autre bord de l'océan, apprendront avec chagrin le malheur qui les frappe."

Violateurs de la loi sont arrêtés

Des policiers en civil ont arrêté hier les cafetiers suivants pour avoir violé la loi Gay-Shattuck: Carlos Nunez, garçon de bar, 3001, rue Tchoupitoulas, pour avoir vendu de la bière à un garçonnet âgé de 14 ans. Ricardo Ferrera, propriétaire du café, aura également à comparaître devant la cour. Frank de Trapani, arrêté sous l'inculpation d'avoir vendu de la bière à une femme nommée Marguerite McCabe, 3308, rue Dumaine.

GRIMM DESAVOUE PAR LES SIENS

Berne. — Hier, après-midi, a eu lieu la séance du groupe socialiste du Conseil National au cours de laquelle le texte de la déclaration suivante a été arrêté: "Le groupe socialiste du Conseil National a discuté les événements qui ont abouti à l'expulsion de Russie de Robert Grimm et à la retraite de M. le Conseiller Fédéral Hoffman, il constate d'abord que Grimm a agi à Pétrograd sous sa propre responsabilité sans avoir fait aucune communication à un autre membre du groupe. En conséquence, le groupe unanime décline toute responsabilité pour les actes de Grimm à Pétrograd et le désapprouve. Le jugement définitif sur ses actes en tant qu'ils se contredisent au point de vue socialiste et au point de vue de Grimm avant son départ pour la Russie appartient aux instances compétentes du parti.

Expédition de bois d'acajou en ville

La Nouvelle-Orléans recevra bientôt de Belise, Honduras Britannique, du bois d'acajou, qui servira pour la construction d'aéroplanes pour l'Angleterre. Cette nouvelle a été annoncée par M. T. E. Palmer, qui est descendu à l'un des hôtels de la ville. Le bois servira à la construction des propulseurs à hélices.

LA REGLEMENTATION DES TAXI-AUTOS

Plusieurs députés de Paris viennent d'être saisis de nombreuses réclamations concernant la circulation et la règlementation des taxi-autos. Non seulement, ceux-ci traversent les rues de la capitale à des vitesses excessives causant à chaque instant des accidents déplorables, mais à partir de sept heures du soir leurs conducteurs émettent la prétention d'exploiter le client dans des conditions scandaleuses. Pour la moindre cause ils font parfois payer le double ou le triple du prix indiqué au compteur.

On signale également parmi les chauffeurs la présence d'un certain nombre d'étrangers qui ne sont pas les derniers à exploiter la population parisienne. Nous croyons savoir que des interpellations auront lieu à cet égard tant à la Chambre qu'au Conseil Municipal.

La grande fête du 14 juillet

A part des amusements ordinaires de la grande fête française du 14 juillet, sous les auspices de la Société Française, la direction a ajouté à son programme une attraction qui sera vivement appréciée des spectateurs. En témoignage de reconnaissance à l'égard des brillantes réceptions faites aux soldats américains, à Paris, France, le 4 juillet, par les Français, trois beaux drapeaux seront présentés aux troupes de la Louisiane, le 14 juillet, aux Fair Grounds, par la Société Française de la Nouvelle-Orléans. La présentation sera faite par le distingué consul de France, M. Emile Genoyer, et une revue du régiment aura lieu par notre populaire et estimé gouverneur, M. Pleasant.

Le Dr. Jules G. Roussel, président de la Société Française, annonce que tous les soldats et marins en uniforme, sont cordialement invités à prendre part à la fête de samedi. Ils seront admis gratuitement aux Fair Grounds.

On annonce également qu'il y aura quatre courses de chevaux. Le programme élaboré et attrayant de la fête, sera bientôt publié.

Le programme musical suivant sera exécuté, sous la direction du professeur Maxime Scum:

"La Marseillaise", Mlle Olga Delery; refrain par l'Orphéon Français et les garçons de l'école.

"La Vivandière," Mlle Elsa von Gohren.

"La Fille du Régiment," Mlle Olga Delery.

von Gohren; refrain [illegible]

"The Star-Spangled Banner," Mlle Elsa von Gohren; refrain par l'Orphéon Français et les élèves de l'école.

Accompagnatrice, Mlle Antonia S. Scum.

"Alsace-Lorraine," "Hail Columbia," par les garçons.

Série d'accidents et un suicide

Hier a été une journée néfaste en ville.

Albert Flick, 13 ans, 739, rue Delachaise, s'est noyé en se baignant dans le fleuve.

Une négresse inconnue s'est suicidée, en se jetant au fleuve, du quai de la rue Toulouse.

Paul Parkinson, 19 ans, demeurant au coin avenue Hagan et Dumaine, a été contusionné par une enseigne qui est tombée sur lui, au coin St. Charles et Canal.

Henry Bosbein, 9 ans, 5120, rue Fréret, a eu les jambes broyées par un tramway de la ligne Carondelet, à l'angle Broadway et Maple. Il perdra les deux jambes.

John McGrath, 44 ans, 1638, rue Huitième, a reçu des lésions internes, lorsque l'auto qu'il conduisait, versa près du Lee Circle. Peter Schaff, propriétaire de la voiture roula sur la chaussée, mais ne fut pas blessé.

La petite Marie Deibes, 3 ans, 1448, rue Nord Claiborne, a été heurtée par un tramway de la ligne Claiborne, et a été légèrement blessée à la tête.

LES OISEAUX DE MER SIGNALENT L'ARRIVEE DES SOUS-MARINS

Copenhague. — Les pêcheurs et marins norvégiens ont constaté un fait intéressant. Toutes les fois qu'un sous marin s'approche des côtes du pays, on voit une quantité d'oiseaux de mer se rassembler au-dessus du bateau dont, de l'air ils peuvent suivre les mouvements sous la surface de la mer. C'est que les oiseaux ont l'idée qu'il s'agit d'une baleine. On sait que les baleines poursuivent les bancs de harengs et les oiseaux de mer cherchant la même nourriture qu'elles, guettent toujours leur arrivée dans l'espoir de faire une pêche copieuse. Les mouettes ne connaissent pas encore les sous-marins allemands ce qui va leur causer des déceptions, mais elles se chargent de signaler l'arrivée des guêpes de la mer aux marins et de cette manière elles leur rendent de grands services.

LE DR. SCHNEIDER

Une des hautes personnalités du monde médical militaire, le médecin inspecteur Schneider du cadre de réserve déjà si éprouvé récemment par la mort de sa femme, infirmière major dans un hôpital de Nancy où elle a succombé victime de son dévouement, et la grave mutilation de son fils, le médecin major Schneider qui, entr'autres blessures a perdu un pied, vient de subir lui-même l'amputation d'une jambe, à la suite d'accident et de complications graves contractées pendant son long séjour en Perse. Il est en traitement à la clinique de la rue Blomet ses amis ont constaté une amélioration satisfaisante.

LE BILLET PARISIEN DE JEAN-BERNARD

Un humoriste a défini la diplomatie "le chemin le plus long d'un point à un autre." C'est la méthode d'hier. En envoyant M. Noulens à Pétrograd, on a voulu la changer car les circonstances nous obligent à économiser du chemin et à prendre par le plus court. Avec les mœurs nouvelles et un peu sommaires du gouvernement russe, le nouvel ambassadeur n'aura pas à se préoccuper des anciennes méthodes et il sera sutout débarrassé de l'influence gênante des grands ducs qui étaient parfois bien difficiles à satisfaire.

En somme, il arrivera en Russie en pleine tourmente dans un pays où tout est à créer en fait de rapports et le protocole étant renversé il n'aura cure de savoir ce que faisaient ses prédécesseurs; n'ayant même pas les soucis dont s'encombrait M. Paléologue, qui jugeait urgent de faire changer les tentures des salons que M. Delcassé avait fait renouveler, mais dont les tons clairs ne semblaient pas suffisamment sévères.

Nous sommes loins d'ailleurs des formalités des diplomates français du XVIII siècle dont la gravité était mise parfois à de rudes épreuves dans le milieux qu'ils étaient forcés de fréquenter. Il y a, aux archives du Quai d'Orsay de bien curieuses relations adressées par le chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, notes envoyées à quelque camarade pour compléter les rapports officiels de l'Ambassador M. de Vérac.

Voici un feuillet qui date de 1780: "J'oubliais de te dire que le prince de Ligne n'a pas aussi bien fini qu'il a commencé. Son ton de polissonnerie n'a pas paru décent aux Russes; le comte Panin toujours riant et applaudissant, a quelquefois haussé les épaules de voir un grand seigneur de cinquante quatre ans, décoré de la Toison d'Or, et se faire mettre des mèches le papier au dos. Son fils, le prince Charles est, dit M. de Vérac, un bon enfant qui a parfois de l'esprit; je l'ai jugé avec les Russes: bête, mal élevé joueur, ayant le mauvais ton des garnisons allemandes. Tu en jugeras, mon ami, par la cochonnerie qu'il a faite à la table du comte de Panin; il voulait empêcher son père de manger de quelque chose qu'il avait sur son assiette et, ne pouvant le lui ôter, il prit le parti de cracher dans l'assiette de son père qui trouva la plaisanterie fort bonne. Il est heureux, pour le petit Vérac, que ce jeune homme soit parti, il aurait achevé de le gâter."

M. Noulens ne risque pas d'être exposé à ces accointances qui étaient imposées à l'Ambassadeur de France à la Cour de Catherine II, cour si curieuse, avec les présentations officielles des favoris de l'Impératrice que recherchait avec soin le favori en titre Patenkine, parmi les plus beaux hommes des régiments.

Avant appris qu'à la Cour de France, où pourtant on n'était pas bégueule on s'étonnait de ces mœurs déplacées, Catherine s'écria presque indignée: "Est-ce que la Dubarry ne procure pas elle-même à Louis XV de petites distractions."

Ce n'était pas la même chose tout de même quoique au point de vue de la morale stricte, ce n'était pas plus louable.

Les mœurs ont changé depuis quoique ayant laissé des souvenirs dont Raspoutine avait usé et abusé.

JEAN-BERNARD.

Soiree dansante au profit des soldats

La soirée dansante des jeunes filles du "Junior Auxiliary" de l'Artillerie Washington, qui devait avoir lieu samedi dernier au Casino, au Parc de Ville, et qui avait été renvoyée à cause de la pluie aura lieu demain soir, au même endroit. Deux cents billets d'entrée seront vendus, chacun, à un dollar. Le profit réuni sera destiné aux soldats.

Procès du Jour à la Nlle.-Orléans

McCloskey and Benedict, avocats de la "New Orleans Railway and Light company," depuis 1908, ont intenté hier un procès contre la dite compagnie de tramways, en recouvrement de $78,450 qu'ils réclament leur sont dûs pour services professionnels. Ils alléguent également d'avoir été congédiés par la compagnie défenderesse, comme avocats, le 8 mai. Cette dernière déclaration suscitera beaucoup d'intérêt, à cause des événements qui ont causé la démission de Bernard McCloskey, comme président de la "American Cities company", laquelle est l'alliée de la dite compagnie de tramways. M. D. D. Curran, de la "Railway company", a annoncé que MM. Generes et Dufour étaient actuellement les avocats de la compagnie.

Dans leur pétition McCloskey et Benedict, déclarent qu'ils recevaient des honoraires de $7,500, du conseil de direction de la compagnie des tramways, comme avocats-conseil, et qu'ils recevaient des honoraires additionnels dans les procès intentés et décidés devant les cours.

Les réclamations énoncées dans la pétition, sont dans les procès en suspens en cour, comme suit:

Les héritiers Hawkesworth vs. "New Orleans Gas Light Co.," pour 1,500 actions supposées dûes à leur père et grand-père, évaluées à $800,000; honoraires réclamés, $25,000.

Les héritiers Lavergne, pour un contrat d'un lot de terre, au sud-ouest du Fort Espagnol; honoraires, $1,000.

Procès de la commission des égouts et de l'eau, réclamant $25,882 de dommages causés aux conduites principales d'eau, par le courant électrique de la "Railway company"; honoraires demandés, $10,000.

L'Etat de la Louisiane vs. "New Orleans City Railroad, Pontchartrain Railway, St. Charles street Railroad, New Orleans and Carrollton Railroad, et New Orleans Gas Light company," pour $30,500, pénalités pour violation supposée de l'acte d'Etat; honoraires demandés, $1,000.

Procès des actionnaires de la "New Orleans City Railroad", contre la "New Orleans Railway and Light company", demandant à enjoindre la compagnie d'effectuer un plan de consolidation, et la mettre entre les mains d'un receveur; honoraires réclamés, $25,000.

Procès de la "Penn Bridge Co." contre la Ville de la Nouvelle-Orléans et la "Railway and Light Co.", réclamant $30,000 pour la restauration du pont-levis, sur le Bayou St. Jean; honoraires demandés, $5,000.

Procès de la "Algiers Railway and Light Co.," pour violation supposée d'un contrat, à l'égard de courants électriques et un contre-procès par la "Railway Co.," contre la "Algiers Co."; honoraires demandés, $2,500.

Pour rédiger les hypothèques de $900,000, protégeant les propriétés de la "New Orleans Railway and Light Co.," et pour rédiger un bail de la "Railways Realty Co.; honoraires réclamés, $1,000.

Pour services légaux concernant les litiges de la Orleans-Kenner Electric Railway, et la rédaction d'un acte d'hypothèques; honoraires demandés, $5,000.

Mme George Schaffer, a intenté un procès endommages pour $25,000, contre Frederick W. Salmen, de la "Salmen Brick and Lumber Co." La pétitionnaire déclare qu'au mois d'avril, en traversant la chaussée au coin des rues St. Claude et Alvar, George Schaffer a été renversé et tué par une auto que pilotait Leo Matthews, chauffeur de Salmen company; qu'au moment de l'accident la voiture marchait à un excès de vitesse, et derapa une certaine distance après avoir renversé Schaffer.

Un autre procès du même genre, est celui intenté par Mme Frank C. Gannon contre George L. Reynolds, pour des dommages de $5,000. La pétitionnaire déclare que le 3 juin, elle fut renversée et rendue inconsciente, par une voiture automobile qu'conduisait soit Reynolds ou son agent, à l'intersection des rues Canal et des Remparts.

Dans le procès de Clarence F. Pierson vs. "The Times-Picayune Publishing Co.," la cour suprême a refusé d'accorder un arrêt de sursis, visant à empêcher l'affaire de paraitre lundi prochain, tere que fixée par le juge E. K. Skinner. Les avocats de M. Pierson ont présenté à la cour une entente signée par les avocats du "Times-Picayune", dans laquelle ils déclaraient que le procès pouvait être argumenté durant l'été. Les avocats du "Times-Picayune", disent que l'entente signée n'avait trait qu'au deuxième procès.

La United Fruit Co., a intenté un procès en dommages pour $26,996, contre la "Monongahela River Consolidated Coal and Coke Co." La "United Fruit Co.", allègue qu'en 1916, la compagnie défenderesse avait passé un contrat pour lui fournir du charbon à raison de $3.61 la tonne, et après avoir livré 27,651 tonnes, la dite défenderesse aurait cessé les livraisons; que la partie plaignante, aurait été contrainte de payer $4 la tonne pour obtenir du charbon d'autres compagnies.

L'inventaire de la succession de feu Meyer Dreifus, a été déposé hier à la cour civile de district, et se chiffre à $4,307, comme suit: propriétés foncières, $3,800. La succession de veuve Joseph Blaise est évaluée à $4,728, comme suit: argent comptant, $831; billets, $200, et le reste en propriétés foncières.

LA MOBILISATION

De l'armée nationale est retardée par plusieurs Etats

Les leaders au Sénat sont activement à l'œuvre. — Conférence entre représentants canadiens. et Herbert C. Hoover.—Nouvel emprunt de guerre projeté. — Projet de loi à l'égard de l'Allemagne et ses alliés. — Les suffragettes et les rats.

Washington, D. C., 10 juillet. — Les leaders du Sénat, étant convaincus que certaines clauses au projet de loi du contrôle des vivres, en ce qui concerne l'achat par le gouvernement des spiritueux distillés, sont inconstitutionnelles, se sont réunis en conférence afin de soumettre des amendements qui feraient disparaitre toutes les entraves, pour arriver à l'adoption de la loi.

Washington, D. C., 10 juillet. — Les plans du gouvernement pour la mobilisation de l'armée nationale, sont retardés à cause du grand nombre d'Etats qui n'ont pas encore complétés les formalités. Seulement 17 Etats et le District de Colombie, sont prêts. Des rumeurs ont été répandues que le retard était causé par le grand nombre de personnes qui demandaient à être exemptées des commissions d'exemption, pour la mobilisation des 687,000 hommes. On a déclaré aujourd'hui que des 15,000 personnes nommées sur les conseils d'exemption, seulement 100 auraient demandé à être exemptées.

Washington, D. C., 10 juillet. — Les représentants du conseil canadien des inspecteurs de grains, ont eu une conférence avec Herbert C. Hoover, à propos de la situation du blé. Comme les récoltes des grains sont plus abondantes au Canada qu'aux Etats-Unis, on se propose de laisser le Canada alimenter les Alliés momentanément, au lieu de l'Amérique.

Washington, D. C., 10 juillet. — Un nouvel emprunt de guerre de $3,000,000,000, le deuxième versement partiel, de l'emprunt de la liberté de 1917, sera offert au public à 3½ pour cent, le 15 septembre. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par la trésorerie. Les officiers du gouvernement se sont déjà mis à l'œuvre et se préparent à flotter les bons, qui représentent la plus forte émission offerte par le pays. Au printemps prochain, si la guerre n'est pas terminée, une émission de bons encore plus colossale sera soumise au peuple.

Malgré les $2,000,000,000 réunis récemment par l'emprunt de la liberté, les Etats-Unis ont encore besoin de beaucoup d'argent comptant.

Washington, D. C., 10 juillet. — Le projet de loi de l'administration, pour prohiber toutes transactions d'affaires avec l'Allemagne et ses alliés, est vivement agité à la Chambre. On s'attend à un vote final sur ce projet de loi, vers jeudi.

Washington, D. C., 10 juillet. — Les personnes qui écrivent ou envoient des télégrammes, aux soldats américains, en France sont averties d'adresser leurs lettres comme suit: Nom du soldat, sa compagnie, son régiment ou autre unité, et les mots "American expeditionary force." Ne jamais mentionner le lieu de l'unité, même si on le sait. Adresser les lettres aux soins de l'adjudant général de l'armée, à Washington, D. C. Ecrire votre nom et adresse sur le coin de l'enveloppe.

Washington, D. C., 10 juillet. — L'ardeur des suffragettes est quelque peu calmée. Il paraît que celles qui ont été écrouées se sont aperçues que leurs cellules étaient visitées par des rats monstrueux et des souris, et elles se sont empressées d'aviser leurs compagnes de leur grande frayeur. On dit que les rats sont des "nuisances", mais ils sont toutefois bons à quelque chose.

Washington, D. C., 10 juillet. — Un rapport de Santo Domingo, annonce que Vinacentico Evangelista, chef bandit, qui avait assassiné deux ingénieurs américains, récemment, et qui s'était constitué prisonnier avec 225 de sa bande, a été tué par une sentinelle, en essayant de s'évader de la prison.

J. R. Miller de Baton Rouge, était un des ingénieurs tués.

Jeunes gens de la ville sont sauvés

Parmi ceux qui ont été sauvés, lorsque le vapeur américain "Massapequa" a été coulé non loin des côtes de France, samedi, se trouvaient deux jeunes gens de la Nouvelle-Orléans, les nommés, John C. McGregor, 535, rue St. Charles, et John Nuschler, 4908, rue Dauphine. Ils ont été débarqués en France.

NOUVEAUX MAGISTRATS RUSSES

Pétrograde. — Le gouvernement provisoire vient de nommer comme membres du Sénat dirigeant, qui remplit en Russie les fonctions de Cour de Cassation, plusieurs avocats célèbres et magistrats.

Ces nouveaux sénateurs ont demandé au ministre de la Justice l'autorisation de siéger en habits civils, car l'uniforme prescrit par la loi, coûte, actuellement, en Russie, 3,000 roubles.

FESTIVAL DE LA FÊTE NATIONALE FRANÇAISE

Au bénéfice de la Société du Quatorze Juillet, de l'Ecole Gratuite, et des Orphelins de France

Samedi, 14 Juillet

AUX FAIR GROUNDS

Exercices Militaires, et présentation de Drapeaux aux Troupes de la Louisiane

Courses à 2 P. M. — Feux d'artifice à 9 P. M.

AMUSEMENTS, DANSE, RESTAURANT

Concert et Chant à 4 heures.